



Communauté d'Agglomération du
Pays de Saint Omer
2, Rue Albert Camus
CS 20079
62968 LONGUENESSE Cédex

SERVICE AMENAGEMENT TERRITORIAL

Tél. 03 21 60 48 60

N/Réf. CD/AN/SP N° 21.154

A l'attention de Virginie Marquis

St-LAURENT-BLANGY, le 17 MARS 2021

Siège administratif

56 avenue Roger Salengro
BP 80039
62051 Saint Laurent Blangy cedex

SIRET 130 013 543 00025

OBJET : Modification simplifiée n°1 du PLU de DELETTES

Monsieur le Président

Tél. : 03 21 60 57 57

Email : contact@npdc.chambagri.fr

Vous avez sollicité l'avis de notre Compagnie sur le projet de modification du PLU de Delettes, nous vous en remercions.

Après examen du dossier, nous notons que la présente modification porte sur la modification du règlement de la zone UD dans ses articles 6 et 11.

Ainsi, la présente modification n'appelle pas de remarque particulière. Néanmoins la Chambre d'agriculture souhaite s'assurer que les exploitations agricoles situées dans la zone UD ne seront pas impactées par les nouvelles dispositions réglementaires. S'agissant du recul des constructions, notre Compagnie tient à préciser qu'elle appréciera les demandes dans le cadre de la consultation sur les autorisations d'urbanisme.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,

Siège social
299 boulevard de Leeds
59000 Lille

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Etablissement public
loi du 31/01/1924
Siret 130 013 543 00033
APE 9411Z

www.nord-pas-de-calais.chambre-agriculture.fr

